

# Pour une peinture « impact zéro »

**ASSESE** Label wallon pour l'entreprise Dothée

Le nom du projet est Lowemi, porté par la société Dothée. Objectif ? Apporter une réponse pour une meilleure qualité de l'air intérieur en mettant au point une peinture « impact environnemental zéro » à appliquer sur les murs dans les maisons et appartements. « C'est une innovation européenne », déclare Florence Delvaux, qui assure la communication au nom de Dothée. « Le projet Lowemi est terminé. Il a atteint les objectifs attendus et plus. La Wallonie se positionne donc comme leader sur le marché européen des peintures murales comprenant zéro composé organique volatil (COV) ». D'où un label wallon et une présentation officielle qui se tiendra dans les locaux de Dothée à Assesse, le 17 mars prochain, en présence du ministre de l'Economie Jean-Claude Marcourt.

« Financé en partie par le Plan Marshall, et porté par le pôle de compétitivité Greenwin, le projet Lowemi ambitionnait la mise au point d'une peinture murale zéro COV », poursuit Florence Delvaux. « La qualité de l'air intérieur est un enjeu de santé publique. Nous vivons en moyenne 90 % du temps dans des espaces fermés : bureaux, ateliers, logements, écoles, es-

paces de sports et de loisirs, etc. Or, il a été démontré que l'air intérieur est encore plus pollué que l'air extérieur. Nous avons piloté les recherches avec un consortium de partenaires composé du Coatings research institute, du Centre scientifique et technique de la construction et de la société Mactac ».

Cerise sur le gâteau, au-delà de la peinture, le même programme de recherche a permis de mettre au point un procédé qui évalue rapidement et à moindre coût la toxicité des peintures et vernis à usage intérieur des bâtiments. « Les nouvelles réglementations imposent des valeurs limites d'émission de COV. Les fabricants sont donc contraints d'évaluer leurs matériaux selon des méthodes appropriées. Or, il s'avère que les méthodes de référence actuelles sont particulièrement coûteuses et nécessitent du personnel qualifié et expérimenté. L'accès à ces techniques est compliqué et onéreux. Le nouvel outil de mesure complète, mais ne remplace pas les méthodes de référence actuelles. Il apporte une information rapide et suffisamment précise pour pouvoir catégoriser les matériaux en fonction de leurs émissions ». ■

**LUC SCHARÈS**



Le Soir Wallonie 03/03/2017, pages 24 & 25

Tous droits réservés. Réutilisation et reproduction uniquement avec l'autorisation de l'éditeur de Le Soir Wallonie

